

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

THC DANS LE SANG

Par Profil supprimé Postée le 22/10/2017 11:44

Bonjour, je me suis fait arrêter hier soir par les gendarme pour un teste salivaire, ils m'ont fait un premier teste j'étais négatif il m'ont refait un deuxième j'étais positif au thc effectivement j'avais fumer meme pas 30min avant. ils m'ont retirer mon permi j'ai fait une prise de sang et j'attend la réponse, j'avais 3point sur mon permi je fume pas bcp j'avais juste fumer un Joint ce soir la et le jour d'avant j'avais un fumer joint le soir aussi es que vous penser que je serai au dessus du taux ? Et cest qoi Que je risque ?
Merci de vos réponse et désoler pour faute d'autographe

Mise en ligne le 25/10/2017

Bonjour,

Vous avez été contrôlé positif en conduite sous influence de stupéfiants et vous aimeriez connaitre quelles sont les sanctions possibles. Concernant le permis, ce délit implique automatiquement la perte de 6 points de permis. Au niveau des sanctions, cela peut aller jusque 2 ans d'emprisonnement et 4500 euros d'amende maximum.

Vous trouverez en bas de pages un lien vers un dossier qui répertorie ces sanctions et les peines complémentaires qui peuvent y être associées.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Les sanctions associées à la conduite sous stupéfiants